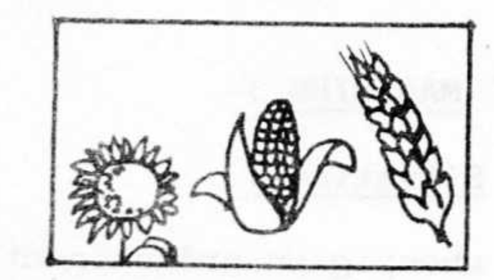
DLP 11-3-87039666

ISSN 0767 - 5542



ILE DE FRANCE



BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

Ministère de l'Agriculture
SERVICE REGIONAL DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
47, Rue Paul Doumer - 93100 MONTREUIL.
tél : 42/87/76/71.

PUBLICATION PERIODIQUE CPP N° 536 A D
Abonnement annuel : 150
Régisseur des Recettes : D.D.A.
C.C.P. 9063 96 U PARIS . D.R.A.F.

EDITION GRANDES CULTURES

BULLETIN N° 341 DU 4 MARS 1987 - ENVOI N° 3

CEREALES	:	*Mouche grise , intervention possible sur les parcelles à risques .*
COLZA	:	*Phoma prédominant .*

imprimerie de la Station ILE DE FRANCE - Directeur Gérant : HANRION

CEREALES

MOUCHE GRISE

Situation :

Vers le 20 février, tous les oeufs étaient arrivés à la fin de leur période de repos hivernal.
A cette date , une vague de froid qui correspondait à des températures dans le sol proches de 0° C, avait bloqué l'évolution des oeufs et la possibilité d'une éclosion .
Mais, depuis une semaine environ, (c'est à dire depuis le 26 février), les températures ont augmenté pour atteindre 6 à 8°dans le sol. Les éclosions ont donc commencé.

Préconisations :

Dans des parcelles à risques élevées, c'est à dire :

- un précédent favorable : betteraves , petits pois;
- un semis tardif : novembre - décembre;
- un semis profond ;
- une culture affaiblie en sortie d'hiver (gel, peuplement, nutrition azotée);
- sur blé tendre d'hiver (limite de rémanence des traitements de semences);
- avec des dégâts de mouches déjà signalés en 1986.

Un traitement en végétation complémentaire du traitement de semences doit s'envisager en préventif (avant la pénétration des larves dans les pieds).

Si vous avez décidé d'intervenir (vous référer au bulletin n° 337 du 20 janvier 1987, détaillant les risques encourus pour cette campagne); réalisez l'intervention dès réception de ce bulletin si les conditions météorologiques le permettent .
Ne tenez plus compte d'un éventuel refroidissement car :

* des larves sont déjà présentes dans le sol;
* des températures fraîches peuvent favoriser l'application du produit autorisé (BIRLANE CE 40 à 1,5 l/ha). Néanmoins, il existe peu de références en cas d'utilisation sur sol gelé.

P5

COLZA

MALADIES :

Situation :

Le champignon prédominant dans toute l'Ile de France est le phoma (pas de lutte en végétation). Le mildiou et la cylindrosporiose sont rares . On retrouve les foyers de Pseudocercosporella (maladie des taches blanches) observés en décembre en Sud Seine et Marne, dans les régions de Mantes la Jolie et Magny en Vexin, mais sans évolution notable.

Le Pseudocercosporella et le Phoma présentent tous deux des taches blanches à bordure brune. Seules les taches blanches du Phoma portent systématiquement en saillie des pycnides noires (petites boules contenant les spores du champignon). Il est important de bien différencier les deux maladies, car seul le Pseudocercosporella peut être enrayé par un traitement en végétation (floraison).

Préconisation :

Aucun traitement fongicide n'est à envisager maintenant .

Vous allez recevoir prochainement une fiche couleur sur les maladies du colza au printemps , récapitulant les produits utilisables et les périodes clés pour la lutte chimique .

RAVAGEURS :

Dès la reprise de végétation, remettez en place les cuvettes jaunes pour piéger les premiers charançons de la tige. Ne tardez pas, car la cuvette est peu attractive quand les charançons sont déjà dans la parcelle.

CE BULLETIN SERA LE DERNIER QUE VOUS RECEVREZ SI VOUS N'AVEZ PAS ENCORE RENOUVELE VOTRE ABONNEMENT.